

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 10

Artikel: À l'OTAN, quoi de nouveau?
Autor: Montfort, Michel-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

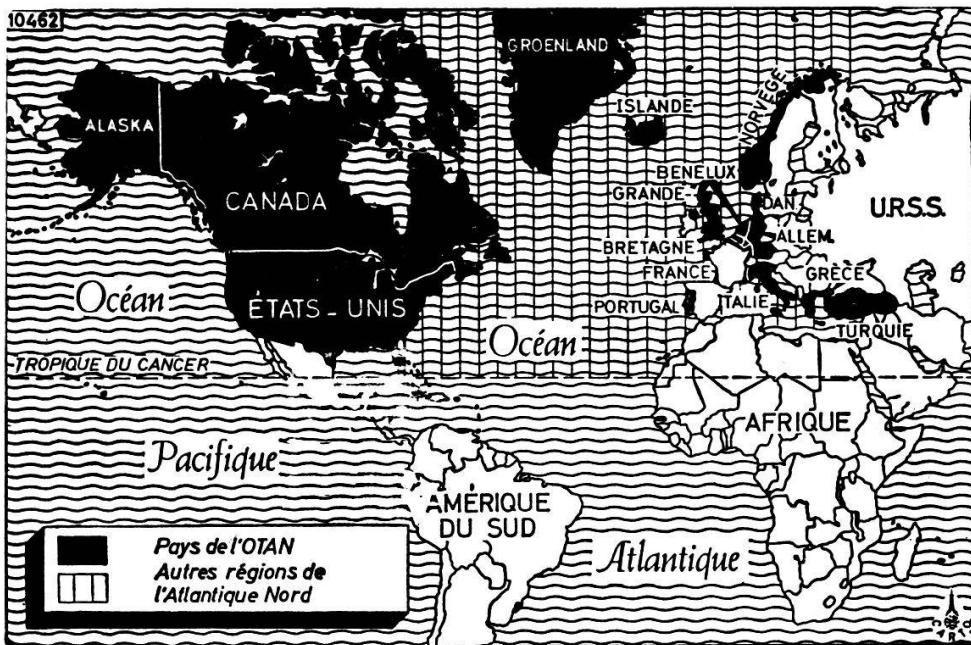
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A L'OTAN, quoi de nouveau? ¹



Après bien des marchandages, l'accord concernant les bases militaires U. S. A. en Espagne a été reconduit pour deux ans entre ces deux pays.

C'était à prévoir. Comme nous l'écrivions déjà dans le numéro d'avril 1966 de cette revue, les Etats-Unis (l'OTAN !) ont besoin de la Péninsule ibérique pour augmenter la profondeur du dispositif défensif de l'Europe occidentale et pour ses arrières². Peut-être même, qui sait, comme tremplin pour la reconquête de l'Europe ? Il pourrait être heureux que les Pyrénées existent encore malgré la dénégation de Louis XIV ! Mais le général Franco sait tout cela et il en profite... Les Etats-Unis payent.

* * *

Tout en précisant bien qu'il n'est pas question pour lui de quitter l'OTAN, le Canada manifeste clairement l'intention de réduire le contingent qu'il a en Europe, plus exactement au Groupement Centre-Europe.

¹ Nous avons bien conscience que le titre de cette chronique est cette fois-ci impropre à la plupart des points que nous abordons. Mais s'ils ne concernent pas tous l'OTAN, ils se réfèrent cependant, dans leur ensemble, à la défense de l'Europe occidentale qui est un des objectifs de l'Alliance.

² Voir carte page suivante.

Quand on sait qu'il s'agit d'une brigade de la valeur d'un de nos régiments d'infanterie renforcé, il semble que les moyens publics d'information ont, une fois de plus, monté en épingle cette nouvelle en la titrant, comme l'a fait un de nos quotidiens romands : « Le Canada réduit ses « forces » à l'OTAN ».



Carte du N° 4 1966 p. 177¹

Du point de vue militaire, la présence ou même l'absence totale de ce « régiment » ne joue aucun rôle dans le rapport — déjà catastrophique, nous le savons — des forces en présence. Mais, du point de vue politique, il faut reconnaître qui si ce régiment était « dans le bain » au début d'un conflit armé, cela pourrait peut-être assurer l'appui, ultérieur et bien tardif cependant, du gros des forces du Canada, en lui forçant la main...

* * *

Un des exercices annuels du Commandement allié en Europe, le « Shape 69 », a eu lieu du 7 au 9 mai dernier. En ce vingtième anniversaire de l'Alliance², il a rassemblé les principaux commandants militaires des pays alliés, les membres du Comité de planification de la

¹ Tiré de *L'Express* (de Paris), numéro du 20-26 décembre 1965.

² Dont nous parlera le colonel F.-Th. Schneider dans un prochain numéro. Réd.

Défense de l'OTAN et les commandants supérieurs de cette organisation. Plus de quatre cents officiers généraux participaient à cette réunion.

Les exercices de la série des « Shapex » fournissent aux chefs militaires de l'OTAN l'occasion de discuter des problèmes actuels et des questions d'intérêt mutuel qui intéressent le commandement allié en Europe.

Cette année, les discussions ont été principalement consacrées à l'examen des réactions du Commandement allié en Europe en période de tension croissante. Il y a là une certaine analogie, qui n'est peut-être pas l'effet du hasard, avec les objectifs, les buts, que se proposaient les manœuvres françaises dont nous allons parler.

* * *

Bien que la France n'appartienne plus, militairement, à l'OTAN, on ne peut ignorer — nous Suisses les premiers et même dans ces modestes notes consacrées à l'Alliance atlantique — l'activité des forces armées de notre voisine du nord, ses intentions quant à leur emploi, pour autant qu'on puisse les déduire de leurs manifestations apparentes, de leurs manœuvres par exemple.

En 1969, les « manœuvres nationales » n'ont pas, comme c'est le cas partout, rassemblé des troupes dans une région géographique du pays pour l'exécution pratique d'un thème publié ; elles ne nous donnent donc rien, comme nous allons le voir, en fait de manifestations apparentes. Cependant, elles valent la peine d'être mentionnées pour leur originalité, puisqu'elles étaient constituées par deux exercices à simple action¹ qui englobaient l'ensemble du territoire national, de l'« Hexagone » pour employer un terme à la mode.

Le premier, baptisé EXNAT, avait pour thème une situation de crise qui se développait et qui passait par des phases de gravité croissante, jusqu'au moment où le gouvernement décidait d'entrer en guerre ; l'exercice était alors terminé.

Il mettait en œuvre tous les états-majors, celui des Armées, ceux des trois Armées (terre, air, mer), les « régions » militaires, aériennes et maritimes, le « corps de bataille » dans son ensemble, qui ne comprend pas, rappelons-le, la défense opérationnelle du territoire (D. O. T.) mais les forces dites mobiles.

¹ Le deuxième avec plastron.

Lors de l'exercice EXNAT l'Armée de terre prenait d'abord une série de mesures préparatoires : alerte, mobilisation, puis passait ensuite aux mouvements de concentration — regroupement serait plus juste à notre époque atomique — des troupes dans des zones déterminées. Les liaisons et transmissions faisaient l'objet d'un contrôle tout spécial.

L'Armée de l'air participait à cet exercice avec la force aérienne tactique (FATAC), tandis que de son côté la Marine mettait en place son dispositif de surveillance du littoral et concentrait ses moyens.

Ajoutons que des incidents créés par la direction de l'exercice — à la tête de laquelle se trouvait le général d'armée aérienne Fourquet, chef d'état-major des Armées — venaient « animer » l'exercice en perturbant les mesures prises et en lui donnant par moments le caractère de ce que nous appelons chez nous un « exercice de décision ».

Le deuxième exercice, appelé DATEX, mettait à l'épreuve le fonctionnement de la défense aérienne du territoire. L'Armée de l'air implantait les organismes opérationnels qui lui permettent de collaborer avec l'Armée de terre et avec la Marine pour la défense du littoral ; elle répartissait, disposait ses forces.

L'Armée de terre, de son côté, engageait certaines unités d'artillerie antiaérienne (notre DCA), tandis que la Marine coopérait étroitement, par le croiseur antiaérien « Colbert » notamment et par son aviation.

Pour cet exercice, un plastron fut organisé, fourni en grande partie par les aviations de la Belgique, de l'Italie et de la République fédérale d'Allemagne. Ce qui laisse voir que les contacts entre armées ont subsisté, fort heureusement, après le dégagement de la France de ses obligations militaires à l'égard de l'OTAN. Les manifestations organisées à l'occasion du départ du général d'armée Massu de son commandement des Forces françaises d'Allemagne l'ont de leur côté bien montré.

* * *

La présence de forces navales soviétiques dans la « mare nostrum » continue à préoccuper les milieux de l'OTAN. Dans une conférence de presse, qui a précédé la revue navale organisée le 16 mai dernier à Portsmouth pour marquer le vingtième anniversaire de l'Alliance atlantique, l'amiral Henderson, président du Comité militaire de l'OTAN, s'est exprimé comme il suit¹ : « ... Je voudrais parler de la flotte soviétique.

¹ « Nouvelles de l'OTAN », numéro de juin 1969. C'est nous qui soulignons. Mft.

tique en Méditerranée. Cette flotte y est principalement pour des raisons politiques afin d'appuyer les objectifs expansionnistes russes au Moyen-Orient. A mon avis — a-t-il dit — c'est là sa première raison d'exister. Sa deuxième mission est de contrer les forces navales alliées en Méditerranée et *cela constitue effectivement une menace considérable que nous devons affronter* dans cette région... ». Question à suivre, comme nous l'avons déjà fait ici en janvier, avril et mai derniers.

* * *

Il convient de mentionner encore — *pour mémoire* — l'affaire du fonctionnaire français de l'OTAN coupable d'« infraction contre les règles de la sécurité » (sic), 12.8.69.

Ce n'est pas la première histoire de ce genre, disons, pour parler clair, d'« espionnage » dans le sein même de l'Alliance et au profit, bien sûr, de l'ennemi éventuel. Mais il faut certes convenir que cela ne présente pas particulièrement le caractère de la fameuse détente et de la vraie coexistence pacifique dont se gargarisent certains de nos informateurs patentés. On n'en est donc, hélas, pas encore là.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

